

L'amour et ses convenances... au XVIII^e siècle

Sylvie Tremblay

Numéro 44, hiver 1996

Les plaisirs de la table

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8550ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, S. (1996). L'amour et ses convenances... au XVIII^e siècle. *Cap-aux-Diamants*, (44), 53–53.

L'amour et ses convenances... au XVIII^e siècle

On peut croire que tous les faits ont été retracés et que tout a été dit sur une famille, surtout si cette famille a fait l'objet de nombreuses études généalogiques et faisait partie de l'élite de la société. Par contre, le

où «ils auraient été conduits dans la chambre de ladite dame, qui est au premier étage d'en bas de ladite maison ayant vue sur le fleuve Saint-Laurent». La seigneuresse dicte alors son testament, ce qui constitue une

langer, familles pionnières de Beauport, mais censitaires des Juchereau, donc d'un rang social inférieur aux yeux de la dame Peuvret. Elle est née le 7 avril 1717 et encore mineure en 1737; sans aucun doute, ces parents doivent voir d'un bon œil cette future union. Mais les menaces de Madame Mère font réfléchir Antoine : l'amour mais à quel prix!



Manoir seigneurial de Beauport dont la construction, par Robert Giffard, remonterait à 1642. C'est dans cette imposante résidence que se déroule l'affaire «Juchereau-Parent». (Archives nationales du Canada)

généalogiste averti ne doit pas se surprendre de nouvelles découvertes... C'est ce qui se produit pour la famille Juchereau, dont les membres ont été seigneurs de Beauport durant de nombreuses générations.

Dans son étude de 456 pages sur la famille Juchereau publiée en 1903, Pierre-Georges Roy établit une généalogie très complète et nous présente chacun des seigneurs de Beauport. Lors de son mariage, le 24 février 1683 avec Marie-Catherine Peuvret, Ignace Juchereau, sieur Duchesnay, reçoit de son oncle Joseph Giffard, à titre de donation, la seigneurie de Beauport. Jusqu'à son décès survenu le 7 avril 1715, il voit à l'administration de son bien, tout en élevant une famille nombreuse, soit 17 enfants; Marie-Catherine Peuvret poursuit dans la même voie et espère léguer la seigneurie à un de ses fils. Les circonstances font qu'Antoine, onzième enfant et septième fils, né le 25 janvier 1704, se retrouve tout désigné en 1737 pour être le prochain seigneur.

Le 24 février 1737, Marie-Catherine Peuvret demande au notaire Nicolas Boisseau de se présenter au manoir seigneurial de Beauport

pratique courante à cette époque. La lecture attentive de ce document met au jour des faits jusque-là inconnus sur la famille Juchereau : Marie-Catherine Peuvret déshérite son fils Antoine, âgé de 33 ans!

La raison en est la conduite d'Antoine qui «représente la honte qu'il se fait et à toute sa famille dans la recherche qu'il fait de la fille du nommé Joseph Parent jumeau, nommé Louise Parent, vu de ses habitants, pour sa femme ... que la fréquentations de la fille dudit Joseph Parent a engagé ... à des dépenses considérables prenant de sa maison tout ce qu'il peut pour lui donner...» De plus, Marie-Catherine Peuvret «croit que son dit fils était sur le point et devait se marier à son insu et sans le consentement d'aucun de ses parents...» Toutefois, elle stipule que si Antoine renonce à ses projets, contracte une alliance avec son assentiment et selon son rang social, les clauses de son testament seront alors caduques.

Mais qui est Marie-Louise Parent, pour qui Antoine Juchereau a de grands projets, en la faisant la seigneuresse de Beauport? Elle est la fille de Joseph Parent et de Marie Bé-

Le 12 avril 1737, Dame Peuvret procède à la cassation de son testament portant une clause d'exhérédation; le lendemain, Antoine Juchereau signe un contrat de mariage avec Marie-Françoise Chartier, fille aînée d'Eustache, seigneur de Lotbinière, et de Marie-Françoise Renaud d'Avesnes, deux des familles les mieux nanties de la Nouvelle-France. Aux yeux de la Dame Peuvret, cette union est plus qu'idyllique. Ainsi, le 10 mai 1737, trois jours avant la cérémonie religieuse, Marie-Catherine Peuvret fait don de tous ses biens à Antoine Juchereau, désormais seigneur de Beauport. De l'union Chartier-Juchereau, cinq enfants voient le jour. Trois enfants parviennent à l'âge adulte : Marie-Catherine qui sera religieuse à l'Hôpital Général, Eustache qui prendra les armes en France, et Antoine fils qui sera le seigneur de Beauport. Quant à Antoine, qui a voulu transgresser la volonté de sa mère, il meurt le 12 juin 1772 à Beauport; son épouse, Marie-Françoise Chartier, se retire à l'Hôpital Général où elle est décédée le 29 décembre 1776.

Qu'advient-il de Marie-Louise Parent? Au mois de janvier 1738, elle épouse Antoine Bonnet, plus âgé qu'elle, maître-perruquier, originaire de Saint-Nicolas Coudrieu, diocèse de Vienne, veuf d'Angélique Métivier. Lors de la signature de son contrat de mariage, le 16 janvier, Antoine Juchereau est présent en tant qu'ami de l'époux; Marie-Louise et Antoine sont-ils demeurés de bons amis? S'agit-il d'un mariage «arrangé»? Après son mariage, la dame Bonnet s'installe à Québec. Devenue veuve, elle épouse le 5 août 1743 en secondes noces, Pierre Vésina, âgé de 26 ans, alors qu'elle en compte 28. De cette union, nous avons retracé la naissance d'au moins dix enfants sur une période de 20 ans; il y a de quoi surprendre, puisque le couple Parent-Bonnet avait été infertile! En 1775, lors du mariage de sa fille, Marie-Louise Parent est toujours vivante et reste à Québec. La conclusion de cette histoire : la raison a été plus forte que l'amour. ♦

Sylvie Tremblay
maître généalogiste agréé